

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

SEXTIDI 16 Germinal.

(Ere vulgaire)

Dimanche 5 Avril 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n°. 500, au coin de la rue THERÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarerent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

I T A L I E.

Extrait d'une lettre de Sestri (du Levant), du 14 mars.

A la pointe du jour, le 13, parurent à notre hauteur, à la distance de 12 milles, les deux escadres de France & d'Angleterre, & nous vîmes de notre fenêtre le beau spectacle ci-après.

L'escadre anglaise, profitant d'un vent d'Afrique qu'elle avoit en poupe, donna la chasse à quelques vaisseaux français pendant plusieurs heures; ce qui produisit divers petits combats. Enfin, rangée en demi-cercle, elle présenta la bataille à l'escadre française; quoique plusieurs de ses vaisseaux, éloignés du côté du Levant, ne pussent y prendre part. Ce combat général dura deux heures; il fut si vif & si obstiné, que bientôt la fumée nous fit perdre de vue les deux escadres. Le feu ayant cessé, l'escadre anglaise reparut toujours unie & tenant le vent; l'escadre française étoit plus éparse, & se réunit seulement au nombre de 22 voiles, deux heures après.

Aujourd'hui, au point du jour, le feu a recommencé plus vivement qu'hier; mais la brume nous a dérobé la vue de cette nouvelle affaire, qui doit avoir été meurtrière, s'il faut en juger par la vivacité du feu. Ce matin, on a trouvé sur notre plage la boîte d'une boussole, sur laquelle étoit une inscription anglaise. On a trouvé aussi une porte de chambre de poupe & deux grands morceaux de mâts, qu'on a jugé être anglais; ce qui fait présumer que quelque vaisseau de cette nation a péri.

De Gènes, le 19 mars.

Nous sommes encore dans l'impatience de savoir les détails & l'issue du combat du 14 de ce mois. On écrit de divers endroits de la rivière que les deux escadres se sont réciproquement maltraitées, & qu'on a vu passer ensemble trois vaisseaux dématés, sans savoir s'ils sont français ou anglais, & que tandis que l'escadre de France se dirigeoit vers le ponton, celle d'Angleterre faisoit voile au midi. L'engagement principal a eu lieu à la vue du

cap de Noli. Chacun s'attribue la victoire, mais jusqu'ici on n'a vu aucune relation authentique, ni de part, ni d'autre.

Le 16 au matin le vaisseau français le *Sans-Culotte*, à trois ponts, est entré dans notre port. Il est constant qu'il n'a eu aucune part au combat; plusieurs chaloupes ont essayé de se rendre à bord de ce vaisseau pour apprendre des particularités de l'affaire, mais aucune n'a été admise. On a su seulement d'un français qui a parlé au commissaire-général de l'armée navale française, que dans la nuit du 12 au 13, il y avoit eu une escarmouche entre quelques vaisseaux; que la brume, sur le matin, empêchoit de se voir d'un bord à l'autre, & que le *Sans-Culotte*, privé de vent, n'avoit pu suivre le reste de l'escadre qui engagea le combat le samedi matin, sur le cap Corse, & même, le vent soufflant du levant, il ne put entendre le canon.

Le *Sans-culotte* a 120 canons, 1350 hommes d'équipage, outre 150 prisonniers anglais du vaisseau le *Warwick*, & 500 grenadiers avec quelques compagnies de fusiliers: il a aussi à bord le général de terre la Harpe.

Avant-hier, dans la nuit, nous eûmes un furieux coup de vent du midi, qui jeta à la côte une chatoupe du *Sans-culotte*, où elle périt. Un cable de ce vaisseau fut cassé par la violence de la tempête, & lui fit perdre une de ses ancres; les autres heureusement tinrent bon, & hier on l'affoueha de nouveau.

Nous apprenons qu'un autre vaisseau français est entré dans la rade de la Spezzia.

H O L L A N D E.

D'Utrecht, le 24 mars.

Les représentans du peuple français, au quartier-général à Utrecht, aux citoyens de ladite ville.

BATAVES,

Lorsque les Français, précédés de la victoire, firent

leur entrée dans ces Provinces-Unies ; lorsqu'ils y porteront la liberté, pour laquelle ils combattent, & à laquelle vous aspiriez, alors ils voudront aussi qu'elle fut rétablie parmi vous, telle qu'elle doit être, la justice est sa compagne, le bonheur de tous son but.

La prudence régla les premiers mouvemens de votre révolution ; son progrès exige le sacrifice de vengeances particulières ; vous convintes que c'étoit être juste de pardonner ce qui n'est pas irrémissible ; vous trouvâtes en votre propre pouvoir l'obligation d'être généreux ; il vous est nécessaire de persévérer dans ces sentimens.

Une société populaire s'est établie au milieu de vous ; qu'elle répande les lumières ; qu'elle travaille à la propagation de l'instruction des droits du peuple, des devoirs du citoyen, de l'amour de la patrie, de la nécessité d'avoir des loix & de les respecter. Voilà le but de son institution ; elle les méconnoît, lorsqu'en considérant ses assemblées comme politiques ; elle délibère sur des choses publiques, sert d'instrument aux passions, conseille ou exerce des vengeances, viole les exigences de procédure, & ne laisse pas aux exécuteurs de l'autorité publique le soin de l'exercer.

Vous pouvez avoir à exiger les objets de justice ; que la loi y prononce ; qu'il n'y ait que les coupables qui soient punis ; mais que les innocens ne craignent point d'être engagés en des condamnations générales ; votre existence, comme faisant partie d'une nation polie, dépend de votre respect pour la sûreté des personnes ; votre crédit, votre commerce lui doivent leur existence ; c'est par là que vous êtes puissans ; vos ennemis les veulent anéantir ; considérez comme tel quiconque fait le moindre attentat contre la sûreté, de laquelle on doit jouir au milieu de vous.

La concorde fait la puissance des citoyens, les Français comptent sur la vôtre ; l'égalité des droits est rétablie au milieu de vous ; maintenez-la par la fraternité ; combattez vos véritables ennemis ; équipez vos vaisseaux ; que vos jeunes gens se préparent à cueillir des lauriers aux frontières. Quoi ! les fortresses de Bourtagne & de Bentheim cèdent à la force des braves & généreux soldats qui vous ont porté la liberté, & vous vous abandonneriez à des déchiremens intérieurs ! Les Français ne souffriront point que l'on vous abuse ; leurs principes les obligent à réprimer sévèrement toutes les actions de violence ; leur générosité les oblige d'empêcher les vengeances personnelles ; leur attachement aux loix leur défend de souffrir aucun fait illégal ; leur premier desir est aussi de voir rétabli le peuple dans l'exercice de ses droits réels ; d'anéantir l'espoir des aristocrates, & de faire taire le fanatisme ; les Français y réussiront, ils vous invitent de les y être secourables.

Fait à Utrecht le 27 ventôse (17 mars), l'an troisième de la république française une & indivisible.

Signé, D. V. RAMEL.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE L'AINE.

Extrait d'une lettre du Havre, du 12 germinal.

Quand dans un jour serein, je porte mes pas vers le rivage, *nescio quid meditant*, je suis tout étonné de voir la mer agitée, mugissante & vaseuse, j'en conclus que la tempête approche, & le lendemain mes conjectures se vé-

rifient. En seroit-il de même du monde moral ? J'invite mes concitoyens à réfléchir sur l'événement que je vais rapporter.

Le 8 germinal, le bruit étoit répandu dans le Havre & dans toutes les campagnes environnantes, que toutes les municipalités avoient reçu de la convention, un paquet cacheté en noir, avec ordre de ne l'ouvrir que le 10 à neuf heures du matin. On devoit battre la générale, tous les citoyens devoient être sous les armes & la proclamation devoit avoir lieu dans toute la France, à la même heure ; on ajoutoit que le paquet ne pouvoit être ouvert plutôt, sous peine de mort.

Quelque absurde que fût une pareille fable, il est difficile de croire combien elle étoit accréditée. L'inquiétude, l'anxiété étoient peintes sur les visages du peuple ; envain s'efforçoit-on de le désabuser, envain le conseil-général de la commune a cherché à le rassurer ; il n'a été parfaitement tranquille, que lorsque décadi a été écoulé. Je m'abstiendrai de rendre compte des différens soupçons qui environnoient ce prétendu paquet. Il est difficile de discerner les craintes ou le vœu de la multitude ; ce qu'il y a de certain, c'est que le peuple souffre & qu'il desire le bonheur.

De Paris, le 14 germinal.

Nous avons dit hier que les députés envoyés au château de Ham étoient partis pour leur destination. Les prévenus, au nombre de deux, destinés à la déportation, avoient été ramenés, par une partie du peuple, des Champs-Elysées au comité de sûreté générale, & cette partie du peuple attendoit à la porte du petit Caroussel qu'ils sortissent par-là. Son dessein quelconque sur Barrère & Billaud a été déjoué. L'adjudant-général Raffet a mandé un détachement affidé de cent hommes, dont il a formé un peloton au milieu duquel, à deux heures du matin, les deux prévenus ont été placés, & passant par une autre porte, ils ont été conduits ainsi jusqu'à Mont-Rouge, où ils ont été mis dans des voitures. Collot étant parti de bon matin, le 13, pour la Rochelle, avoit continué librement sa route.

Une lettre particulière de Syon, en Suisse, contient ce qui suit :

« Les troupes du roi de Prusse quittent le voisinage de Mayence & se portent sur le Weser, où une nouvelle armée se rendra. Les efforts de la Prusse tendent à reconquérir la Hollande & rétablir le stathouder. Les troupes prussiennes destinées à défendre la Westphalie, montent à 72 mille hommes ; elles doivent se réunir aux alliés, pour agir offensivement en Hollande. Des magasins sont établis à Ham, où sont entrés les hanovriens qui ont remplacé le corps des émigrés à Chambray. Le second fils du comte d'Artois est auprès du prince de Condé. Le roi de Prusse doit envoyer le duc de Brunswick à Londres : il voudroit qu'il commandât l'armée depuis Bâle jusqu'à Stade, afin qu'il y eût un ensemble d'exécution & de plan ».

Nous apprenons à l'instant, de Cologne, qu'il ne cessera d'arriver à Wesel des troupes prussiennes, tant de cavalerie que d'infanterie, venant non-seulement du Rhin, mais encore de Magdebourg & de l'intérieur des états de Frédéric-Guillaume, qui semble vouloir continuer la guerre avec plus d'ardeur que jamais. On attribue ces dispositions

menaç
princes
renouv

La g
dit-on
avoit
tous a
faire n
midor
avanta
retour
résulte
gime
gers d
reoroie
simule
ment
ont co

Les
employ
notre
invasie
gardée
sacrific
relatio
de ce
la nat
avoit é
dele q
rannie
quérar
de ces
tous l
eux &
commu
jourd'
liés le
qu'ans

Mais
exagér
révolu
grande
celui d
elles P
mens d
de les
royales
esciave
méséra
gloire
aveugl

TR

Suite a

Les
sons ;
il en ré
piratio

menaçantes du cabinet prussien , aux insinuations de la princesse d'Orange & aux promesses magnifiques de Pitt , renouvelées de la manière la plus sincère.

La généalogie de la journée du 12 de ce mois a prouvé, dit-on, aux comités de gouvernement, que cette journée avoit un assez bon nombre de peres & de comperes, tous animés du même espoir, du même desir, celui de faire renaître le régime atroce de terreur que le 9 thermidor a anéanti. Quand on compare de sang froid les avantages incertains & passagers que retireroient de ce retour, les terroristes les plus ardens, avec ceux qui résulteroient de la constance nationale à perpétuer le régime de la justice & de la paix, on doit frémir des dangers dont les partisans du carnage & du pillage s'entoureroient infailliblement eux-mêmes. Car, peuvent-ils se dissimuler, que l'immense majorité de la nation est absolument dégoûtée des massacres & des dilapidations qui nous ont conduit à la situation actuelle où nous voilà.

Les diversions impolitiques que toutes les factions ont employées pour nous ravir les fruits de la conquête de notre liberté, telles que les conquêtes éloignées, des invasions ambitieuses & des dissensions internes, sont regardées aujourd'hui comme de cruelles chimères qu'il faut sacrifier au bonheur intérieur & au rétablissement de nos relations commerciales avec les nations étrangères. Rien de ce qui est injuste, n'est durable ni profitable pour la nation même la plus intrépide. L'histoire romaine nous avoit égarés, parce que nous ne l'avions prise pour modèle qu'aux momens de son agrandissement & de sa tyrannie exercée sur tout l'univers. Nos spéculateurs conquérans avoient mis de côté les différences qui naissent de ces tems reculés; où Rome seule étoit agissante, & tous les peuples qu'elle appelloit barbares, divisés entre eux & hors d'état de se réunir pour tenir tête au tyran commun du monde connu. Il n'en est pas de même aujourd'hui que tous les peuples de l'Europe se trouvent liés les uns aux autres par des rapports & des besoins qu'une longue habitude leur a rendus nécessaires.

Mais dans ce système de modération, vont dire les exagérés, quel avantage restera donc à la France de sa révolution? Celui d'avoir appris à tous les hommes la grandeur & la puissance de leurs droits imprescriptibles; celui d'avoir indiqué aux nations de quel prix est pour elles l'énergie de la liberté; celui d'avoir jeté les fondemens d'une longue & juste paix entre tous les peuples, & de les avoir dégoûtés pour long tems de ces boucheries royales, d'où ceux qui en revenoient se trouvoient plus esclaves de leurs despotes qu'auparavant, & sur tout plus misérables. Certes, si ces avantages ne suffisoient pas à la gloire de la nation française, il faudroit gémir sur son aveuglement.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

SALLE DE LA LIBERTÉ.

Suite de l'analyse du procès de Fouquier-Tinville et des co-accusés dans cette affaire.

Les débats ont été ouverts sur les conspirations des prisons; déjà plusieurs témoins ont été entendus à ce sujet: il en résulte, jusqu'à présent, qu'il n'a pas existé de conspirations dans les prisons, notamment au Luxembourg, &

qu'elles n'ont été inventées que pour mettre à exécution le système de dépopulation, arrêté par les anciens comités de gouvernement.

Fouquier répond que ces conspirations avoient été dénoncées aux comités de salut public & de sûreté générale, & à la convention; que la conspiration de Dillon fut constatée par un jugement du tribunal, en date du 24 germinal; qu'il n'a agi qu'en vertu des ordres des comités; & qu'il n'étoit ni juré, ni juge.

Parmi les témoins qui ont parlé des prétendues conspirations des prisons, on en a entendu un qui a déposé d'un autre fait. Voici le nom du témoin & sa déclaration:

Gasties, employé à la commission d'instruction publique, a dit: Dumas demoreoit dans la même maison que moi. Pour sauver l'innocence, il falloit bien quelquefois m'approcher de crime. Dumas me prévint du jour où les prétendus assassins de Robespierre devoient être mis en jugement; je me rendis au tribunal. J'allai avec mon ami voir Dumas dans son cabinet; l'infortunée fille Renaud demandoit à lui parler: on apporta à Dumas un petit billet; il nous le lut: il étoit conçu à-peu-près en ces termes:

» Homme de sang, égorgueur, homme abominable, can-nibale infâme, monstre, scélérat, vil & lâche assassin, tu as fait périr ma famille; tu vas envoyer à l'échafaud ceux qui paroissent aujourd'hui au tribunal, tu peux me faire subir le même sort, car je te déclare que je partage leurs opinions & leurs sentimens.

Signé le comte de FLEURY.

Fouquier entra dans le cabinet, Dumas lui dit: voici un petit billet doux, lis-le. Ce monsieur-là me paroît pressé, dit Fouquier, je vas l'envoyer chercher.

J'entrai dans la chambre d'audience, 40 accusés étoient déjà sur les gradins; le substitut requis que cinq autres accusés leurs fussent adjoints. Froideure fut du nombre. Je vis arriver le ci-devant comte de Fleury avec les 4 autres; on lui demanda ses noms & qualités. Voilà tous les débats: Fleury fut condamné à mort avec les autres; il marcha au supplice avec une chemise rouge, comme complice de l'assassinat de Robespierre.

Fouquier: je n'ai jamais vu ce témoin; je n'entrai pas dans le cabinet de Dumas. Le témoin me prend pour un autre.

Le témoin: vous êtes Fouquier, je vous reconnois. Mon ami Goberthier sera entendu.

(La suite à demain.)

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de PELET (de la Lozere).

Suite de la séance du 14 germinal.

Nous allons ajouter quelques détails à ce que nous avons fait connoître du rapport fait par Isabean.

C'est aux Champs-Élysées, à la montée de l'Étoile, que les voitures des députés ont été arrêtées par une foule de furieux qui couroient après, en criant: arrête, arrête! Prevot, chef d'escadron, fit en vain des efforts pour les dégager: la section des Champs-Élysées arriva; elle entourra les représentans & les conduisit au comité civil de la section. On répandoit divers bruits: tantôt on disoit que c'étoit la convention qui fuyoit, emportant tout l'or

& l'argent ; tantôt , que les députés qu'on emmenoit n'avoient pas été jugés , & qu'il falloit qu'ils le fussent ; ou enfin , que c'étoient les amis du peuple , & que le peuple devoit les replacer à leur poste. Les factieux s'emparèrent du corps-de-garde au-dessus de la barrière , & tirèrent deux coups de canon & plusieurs coups de fusil , qui heureusement ne blessèrent personne ; quelques chevaux seulement furent tués. Raffet reçut un coup de pistolet à bout portant , qui traversa son habit , sa chemise , & vint mourir sur son corps en lui faisant une large contusion ; il resta encore six-heures à cheval avant de se faire panser. Son assassin , qui croyoit l'avoir tué , revint au poste d'où il étoit parti , & où il étoit avec un rassemblement étranger à la section : « Camarades , dit-il en arrivant , j'ai tué Raffet avec ce pistolet ». Mais , pendant son absence , la section de Lepelletier avoit été placée à ce poste ; elle s'empara du scélérat & le mena au comité de sûreté générale.

Une députation de la section Poissonnière vient protester de sa haine pour les factieux & de son dévouement pour la représentation nationale.

Leflot s'oppose à l'insertion de la pétition au bulletin , parce qu'il y étoit dit , que si une seule ligne de la constitution étoit contraire au bonheur du peuple , il faudroit l'effacer.

Mais c'est vrai , s'écrie-t-on. (On applaudit). Leflot se rassied , & l'insertion est décrétée.

Aubry présente un nouveau mode d'avancement pour les militaires.

L'assemblée , après s'être séparée à cinq heures , s'est réunie à sept.

Anguis a donné lecture de l'adresse suivante :

Les Lyonnais à la convention nationale.

CITOYENS-REPRÉSENTANS,

La patrie est en danger : des ennemis de la chose publique , chargés de nos dépouilles & couverts de notre sang , osent menacer la représentation nationale , seul espoir des Français. Sans doute la vertu triomphera du crime ; mais si les braves légions parisiennes ne suffisent pas pour foudroyer les anarchistes & les tyrans , faisons nous un appel ; & nous , accoutumés à les combattre , nous sommes : notre sang a coulé abondamment ; mais il n'est pas épuisé.

Suivent vingt-quatre pages de signatures.

Pour copie conforme.

Signé , ANGUIIS.

Cette adresse est vivement applaudie. Plusieurs membres rendent témoignage au patriotisme des Lyonnais : & ce ne sont pas ici des royalistes , dit-on ; ce sont des ouvriers ; ce sont ceux qui ont contribué à soumettre Lyon rebelle.

Bourdon , de l'Oise , expose que les ennemis du dehors étant vaincus , ceux du dedans enchaînés , il ne reste plus d'obstacle à la convention , pour faire le bien , que l'état des finances. La présence de Cambon au comité des finances est un de ces obstacles , dit-il : je crois à sa probité ; mais l'opinion publique n'est pas pour lui. Je de-

mande qu'il ait la générosité de donner sa démission , ou que l'assemblée le remplace.

Cambon après avoir assuré qu'il est pauvre & qu'il n'a jamais été que bien intentionné , dit qu'il attendra la décision de la convention : la convention décide que Cambon ne sera plus membre du comité des finances. Ce décret est vivement applaudi.

On fait connoître le résultat du scrutin pour la nomination des 7 membres qui composeront la commission chargée de préparer les loix organiques de la constitution.

Ces membres sont Cambacérés , Merlin , de Douai , Thibaudot , Mathieu , Syeyes , le Sage , d'Eure & Loire , Creuzet Latouche.

Séance du 15 germinal.

Le général Pichegru paroît à la barre ; après s'être félicité & de la nouvelle marque de confiance que l'assemblée lui a donnée en le chargeant du commandement de Paris , & d'avoir pu y répondre : il rend hommage à la garde nationale , dont le zèle infatigable , l'a si bien secondé & l'a pénétré de la plus profonde estime : il demande à retourner à son poste à l'armée ; il racontera à son armée ce que la convention a fait pour abattre les restes des tyrans ; il leur dira qu'il n'ont plus à craindre , pendant qu'ils versent leur sang aux frontières , que les bourreaux répandent celui de leurs amis & de leurs parens.

Le général a été accueilli par les plus vifs applaudissemens ; ces applaudissemens ont redoublé , quand après l'avoir félicité de ce qu'il venoit de cueillir un nouveau laurier , en terrassant les factieux de l'intérieur comme il avoit vaincu les ennemis du dehors ; le président l'a invité aux honneurs de la séance , & sur la proposition d'André Dumont , il lui a donné l'accolade fraternelle.

André Dumont a demandé aussi l'impression du discours & de la réponse du président & l'envoi aux armées : décrété. — Dumont , ensuite , a excité avec force , la convention à garder son énergie pour terrasser le reste des factieux ; il a signalé Thuriot & Prieur , de la Marne , pour avoir animé le peuple à la révolte dans la journée du 12 : comme il doit être fait un rapport général par le comité de sûreté générale , l'assemblée a passé à l'appel nominal pour remplacer les membres qui sortent du comité de salut public.

* * *Nouvelle Grammaire française , ou les Elémens de l'art de parler et d'écrire correctement ; par le citoyen Ghyot , in-12 , de près de 600 pages. Chez la citoyenne Burgaud , rue Honoré , n°. 121.*

L'auteur , dans un avertissement , expose que l'art de bien parler & de bien écrire doit être d'autant plus recherché dans une république , qu'il est un des plus puissans moyens de servir la patrie. Les leçons & les exemples qu'il donne de cet art dans son ouvrage , sont puisés dans les meilleures sources , & seront encore utiles à ceux qui ont étudié la langue dans ceux de Dumarsais , de Dolivet & autres grammairiens les plus estimés.